

# TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE  
Audience du 27 mars 1908  
Présidence de M. Dauvergne, président

## LES PROCÉS

DE LA

West Canadian Collieries Limited

Nos lecteurs ont été mis au courant de cette grosse affaire qui a provoqué tant d'émotions dans les bureaux et au dos des portes de nos écoles universitaires estimées à Lille : M.M. Deoster, Wincat, la Banque du Nord et des Flandres dirigés par M.M. Pallet.

Il sera utile de rappeler, en quelques mots, les faits de cette histoire.

Un mandat de la Cour d'assise, M. Vanverstra, négociant à Roubaix, actionnaire de la "West Canadian", a publié une brochure dénonçant certaines faits dévastateurs à son avis, et accusant formellement les administrateurs de la société.

Ceux-ci, comprenant M. Vanverstra en détresse, ont déposé sur l'affaire. L'instruction dirigée contre X, relevait des contraventions à la loi de 1867 sur les sociétés. M. Vanverstra et le Parquet prétendent que ja "West Canadian" est en réalité une société française qui a pris un caractère entièrement anglais pour se soustraire à l'application de la loi belge.

L'instruction dura depuis des mois. Elle n'est pas finie. Pour hâter le dénouement, M. Godron, avocat des administrateurs, a pris l'initiative de faire dire à M. Clémentean que la société peut être jugée sans être reconnue comme une société anglaise.

C'est là la question qui fait discuter hier et le sera encore aujourd'hui devant le tribunal.

Le tribunal, en effet, a pu prendre position que la société n'était pas une véritable compagnie, et encore moins administratrice. Ce M. Clémentean qui avait commencé à plaider vers midi 18, vint arrêté vers 5 heures 1/2, sous promesse encore une heure de plaidoyer pour le lendemain.

— 1 mois à Gueuri, qui a conservé à un arrêt d'expulsion.

Titre. — Dans la nuit du 14 ou 15 février, M. Delteil s'introduisit aux Ateliers du Nord-Est et s'empara de quatre cuivres en acier et un cuivre en bronze. Pour se lever, il manqua le repas que le machiniste Laurent avait enfermé dans son armoire. La nuit suivante, Delteil revint pour une seconde expédition, mais il fut surpris par le réveil-matin du machiniste.

Delteil n'a rien fait qu'il a inventé ce matin et Laurent reconnaît le révolté trouvé dans la poche du prévenu. Il nous a donné 1/2 de la partie de l'heure. Les personnes furent arrêtées par la police. Les uns prirent le fusil, les autres au nombre de deux Camille Leclercq, 28 ans de Malins, étaient eux deux détenus qui devaient être au Tertre. Tertre, ils parvinrent à empêcher Leclercq qui fut arrêté. 2 mois pour violence et 400 fr. pour opposition à la justice.

Il n'a donc pas été arrêté par la police. Mais on vit que la police de Lille a été au moins une partie de l'heure.

Le procureur a été arrêté par la police de Saint-Amand. — 6 jours et 300 fr. à Albert Denarière pour fraude.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE DE VALENCIENNES

Audience du 26 mars

Vanverstra, femme Kerten, 40 ans, magasin à Roubaix, a le 21 février, dans l'avenue de la Paix, agit de faiseant 3 jours de prison.

Une querelle a éclaté le 23 février entre Ernest Delplanque et sa femme, son beau-frère Paul Meurisse et sa femme, à Roubaix. 25 fr. d'amende une épouse Delplanque 25 fr.

— Albert Leplat et son frère Laurent ont, à Lille, un dépôt de papier et de carton, 20 fr. d'amende à Albert Leplat; Laurent est acquitté n'ayant pas été directeur de l'abattoir.

— 1 mois à Jean Vanverstock, 25 ans, pour outrage à Crève.

— 5 mois à Jean Leroy, 25 ans, sans domicile fixe pour infraction à un arrêt d'expulsion.

— 7 jours à François Delaval, 25 ans, jardineur pour coupe.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VALENCIENNES

Audience du 26 mars

Vanverstra. — Samedi, Mme Victoria Précis, 28 ans servante, quitta le service des époux Houard, caissier, place d'Armes. Invitée, elle fut reçue par le maître de maison, qui la fit entrer dans la chambre de son fils, alors absent. Mme Houard reconnaît deux jupes de soie, valant 60 fr. qui lui appartiennent. Victoria Précis a alors le droit de se dérober 1 mois de prison.

— Martha Pannet, de Trith, servante, 8 jours de prison avec corde pour vol.

— Charles Pagny, 25 ans, négociant chez Giscard-Page, entrepreneur, condamné deux tembreuses de briques. En raison de libérations prolongées, le conducteur faisait zigzaguer ses véhicules sur la voie du tramway. La police conduisit au violon le pochard qui était à toute infraction, qui avait porté deux coupes de lèvre à l'aged Place. 1 mois et 15 francs.

— 15 jours à Constante Montani pour vagabondage et mendicité.

— 1 mois à Guérin, qui a conservé à un arrêt d'expulsion.

— Titre. — Dans la nuit du 14 ou 15 février, M. Delteil s'introduisit aux Ateliers du Nord-Est et s'empara de quatre cuivres en acier et un cuivre en bronze. Pour se lever, il manqua le repas que le machiniste Laurent avait enfermé dans son armoire. La nuit suivante, Delteil revint pour une seconde expédition, mais il fut surpris par le réveil-matin du machiniste.

Delteil n'a rien fait qu'il a inventé ce matin et Laurent reconnaît le révolté trouvé dans la poche du prévenu.

Le prévenu, également, a été arrêté par la police de Saint-Amand.

Il n'a donc pas été arrêté par la police.

Le procureur a été arrêté par la police de Saint-Amand. — 6 jours et 300 fr. à Albert Denarière pour fraude.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jean Leroy, 25 ans, sans domicile fixe pour infraction à un arrêt d'expulsion.

— 7 jours à François Delaval, 25 ans, jardineur pour coupe.

— 15 jours à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de bourse à Lille, 10 francs de la margarine. Il a été condamné pour falsification, 20 francs de prison. 1000 fr. d'amende et 4 interdictions.

— 15 mois à Jeanne Delaval, 25 ans, marchand de b